

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Etranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES sont reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 à 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : LA FRANC-MAÇONNERIE, A. Steyert. — BULLETIN POLITIQUE, Newville. — LE MINISTRE GOBLET ET L'ÉVÊQUE DE PAMIEUX, L. Ducurytyl. — EN ESPAGNE, Berald. — NOTES LYONNAISES ET COMMUNICATIONS. — LE CONCERT DES CHARTREUX, E. Tiucelle. — INTOLÉRANCE DU Progrès, J. Duchatel. — FACULTÉS CATHOLIQUES, Un auditeur. — LA GUERRE EN BIRMANIE, André. — MARCHÉS, Thur. Lep. — FEUILLETON, M. du Campfranc.

LES

FRANCS-MAÇONS

ET LA DÉMOCRATIE

Essentiellement aristocratique et oligarchique, la franc-maçonnerie a pour ennemie naturelle la démocratie qui en est l'antithèse.

A l'origine, il n'y avait pas lieu de s'en inquiéter : la démocratie n'était qu'une masse inerte et sans action immédiate. Aussi la franc-maçonnerie pouvait-elle revêtir des formes purement aristocratiques et poursuivre son œuvre par ses propres moyens. Tel est le caractère des premières loges maçonniques ; elles se composent uniquement de gens appartenant à la noblesse et à la bourgeoisie, ses chefs armés étaient de grands seigneurs et même des princes du sang. En Angleterre, où la démocratie est encore dans un état complet de subordination ou plutôt d'annihilation complète, la franc-maçonnerie est toujours ostensiblement aristocratique. Mais en France, la Révolution ayant tout nivelé, en théorie du moins, et la démocratie, appelée à participer au Gouvernement, étant devenue une puissance, il a fallu dissimuler, se masquer et prendre des voies obliques pour atteindre le but proposé.

L'entrée en scène de l'élément démocratique, qui avait débuté par les excès démagogiques, avait été désastreuse pour la franc-maçonnerie : 93 écrasa dans le sang la fameuse Société. La leçon était rude et l'on comprit qu'il n'était pas sage de lutter de front avec cette force nouvelle. On se l'associa et de là sont nées ces loges composées presque exclusivement de gens de médiocre condition. Mais cela ne suffisait pas : le peuple est mobile, impressionnable, inconstant ; on le mène avec des phrases pompeuses, avec des théories séduisantes et des idées grandes et généreuses. A chaque instant, il pouvait échapper à la direction froide et méthodique de la franc-maçonnerie. On avait beau créer de nouveaux mots, changer les maximes ronflantes, renouveler les décors, les oripeaux de la comédie dont on l'amusait, l'arsenal des déguisements s'épuisait et le mécanisme de la fantasmagorie finissait par s'user. Il fallait trouver d'autres moyens de maintenir dans une dépendance sûre et constante tout cet élément nouveau si puissant, mais en même temps si difficile à guider, en raison de sa force extraordinaire. Le problème était difficile, on le voit.

L'antiquité païenne, dont la franc-maçonnerie renouvelle la doctrine sociale, n'avait pas eu à lutter contre cette difficulté : la démocratie n'existait pas. Ce que l'on désignait improprement sous ce nom, n'était que la fraction de l'oligarchie en possession du Gouvernement, et les luttes entre la démocratie et l'aristocratie ne furent alors que de pures querelles de famille qui ne pouvaient avoir et qui n'eurent jamais ainsi une portée sociale. Le peuple, c'est-à-dire l'immense

majorité des hommes était complètement esclave ; tous ces êtres qui formaient presque toute la race humaine ne comptaient pas : ils n'étaient pas seulement vils et méprisables, ils n'étaient rien, suivant le langage si brutalement éloquent de la loi : *non tam viles quam nulli!*

Suivant ce principe, l'oligarchie romaine qui avait un immense empire à gouverner envisageait le problème social à un point de vue très simple : à ses yeux, les masses populaires n'étaient que des bêtes ; elles se divisaient en deux classes : les animaux féroces que l'on enchaînait, c'étaient les esclaves ; les animaux domestiques avec lesquels on vivait familièrement en satisfaisant leurs appétits, c'était la plèbe soi-disant libre.

Cependant, le christianisme créa la démocratie moderne en détruisant l'esclavage, en supprimant la servitude, en émancipant les classes inférieures. Il la forma non pas seulement en délivrant moralement le peuple, mais surtout en le libérant moralement, en lui enseignant l'égalité des devoirs pour tous les hommes et en même temps, par une conséquence forcée, l'égalité des droits. C'est dans l'énoncé, la prédication de cette doctrine que réside en réalité le principe qui a constitué la démocratie comme élément politique et social ; c'est à cela qu'elle doit toute sa force et c'est par là qu'en dépit des lois restrictives que le paganisme a laissées dans nos institutions, c'est par là, c'est à l'aide de cette idée féconde : l'égalité des devoirs, des droits et des destinées, que la démocratie continue à suivre une marche ascendante irrésistible.

La franc-maçonnerie oligarchique se trouva fort empêchée en voyant se dresser devant elle un pareil adversaire. Il ne s'agissait pas d'essayer la méthode antique, le colosse qui se dressait derrière les pygmées maçonniques, aussi inexpérimentés, aussi désarmés qu'il fut, disposait d'une telle force qu'il était devenu impossible de l'enchaîner. Cet essai d'asservissement matériel fut tenté cependant, et à diverses reprises, quelques francs-maçons arriérés n'ont même pas renoncé encore à l'espérance de rétablir l'ancien état de choses ; mais les victoires elles-mêmes ont prouvé l'inutilité de semblables efforts et la franc-maçonnerie, en grande majorité, s'est ralliée à un système tout différent.

Il est impossible d'entraver la marche de la démocratie, il n'est pas même permis de contester ses droits ; il faut faire tout le contraire ; il faut se proclamer son allié, son ami, son défenseur ; on parviendra à gagner sa confiance, on sera admis à marcher à ses côtés et, avec un peu d'adresse et de persistance, on parviendra à la faire dévier de son chemin et on l'amènera insensiblement dans la voie où on a intérêt à la diriger.

Aussitôt que ce plan fut adopté, les francs-maçons se mirent à proclamer plus haut que personne, les droits du peuple et de la démocratie ; ils en vinrent à ce degré d'effronterie stupéfiante qu'ils se déclarèrent les apôtres et les auteurs de cette grande évolution sociale qui s'était opérée à travers les siècles, sans eux, malgré eux et contre eux. Certes, cette manœuvre, par son audace même, ne manquait pas d'habileté, mais, en somme, elle était d'une trame si grossière et puis les francs-maçons, tout en proclamant les droits de la démocratie, les violaient si fréquemment, si brutalement même, que toutes ces belles protestations

ne pouvaient pas avoir un effet assez longtemps durable. Il fallut donc recourir à un autre procédé.

Le moyen mis en œuvre était primitif ; indiqué dans l'une des plus vieilles légendes des mythologues grecs, il consistait à aveugler le moderne Polyphème, ce travailleur gigantesque qui se prépare à dévorer, à exterminer les fourbes, les parasites qui veulent exploiter sa force physique et sa naïve bonne foi. L'aveugle est forcément l'esclave de celui qui le guide et il ne peut se passer de guide, que ce soit un homme, un animal ou un bâton. Tout fut donc utilisé pour arriver à cet aveuglement moral et intellectuel des masses : livres, images et chansons, livres, journaux et associations populaires ; les uns agissant par le charme, les autres par l'autorité imposante du savoir ; quelques autres enfin uniquement en détournant et les yeux et les oreilles de tout enseignement qui aurait pu combattre des doctrines mensongères. L'abrutissement intellectuel par la chanson eut sa période de gloire, mais c'est par le livre et le journal que cette œuvre s'est poursuivie de la manière la plus active et la plus efficace. En ce genre il y a les écrits violents et grossiers ; leur influence est médiocre ou tout au moins passagère ; ils n'agissent que sur les âmes vulgaires et choquent les esprits modérés, délicats et honnêtes. Entrepris, les uns par des gens convaincus, ils portent en eux-mêmes leur remède dans leurs exagérations de langage qui répugnent à la majorité des lecteurs. Les livres et les journaux vraiment dangereux sont ceux qui affectent la modération et l'impartialité, et semblent se confiner sur un terrain neutre d'études scientifiques et d'observations politiques et sociales. Ces ouvrages sont traités avec beaucoup de talent et d'habileté quoique généralement avec un savoir très médiocre. Il existe en ce genre, de véritables chefs-d'œuvre : le journal populaire le plus répandu en est un type parfait ; laissant fréquemment échapper au point de vue moral, économique et social, des théories franchement maçonniques, il parvient à les faire accepter à son lecteur inoffensif. Mais c'est surtout dans le domaine de l'histoire et des sciences naturelles, physiques et même mathématiques que les livres et les journaux inféodés à la franc-maçonnerie ont une action désastreuse. Tout est maintenant falsifié et ce poison intellectuel est d'autant plus dangereux qu'il se boit sans qu'on s'en doute et que, inoculé d'abord aux classes moyennes et relativement honnêtes et éclairées, il est transmis par elles, avec la plus entière bonne foi, aux masses populaires. C'est chose effrayante que la masse d'erreurs, indifférentes en apparence, qui envahissent et dominent l'opinion. La vérité se heurte maintenant à un fouillis inextricable de faussetés qui arrêtent sa marche. Les choses en sont venues à ce point que les mensonges les plus chers à la franc-maçonnerie sont acceptés, proclamés, défendus même, avec un entêtement fanatique et aveugle, par des écrivains et des publicistes qui se disent, qui se croient les plus ardents adversaires. En ce sens, le terrain conquis par les francs-maçons est immense et l'on se demande avec épouvante comment on parviendra à le recouvrer.

Cependant l'œuvre d'aveuglement n'est pas absolument solide, un seul mouvement suffirait à faire tomber le bandeau. Le peuple est, pour ainsi dire, une race neuve,

prime-sautière, éminemment accessible aux doctrines saines et généreuses ; la lumière éclatante de la vérité offerte à ses yeux l'entraînera tout d'abord. Il fallait donc un dernier anneau pour river les fers de la démocratie. Les francs-maçons l'ont trouvé dans la corruption : la décomposition morale a rendu incurable la dégénérescence intellectuelle. La franc-maçonnerie, malgré son évidente complicité, se déclarera peut-être innocente de ce qui se fait par la tavernes et le café-concert ; elle ne pourra nier son initiative de démoralisation au point de vue de la doctrine. C'est bien elle qui tend à faire de la démocratie spiritualiste par essence, une foule grossièrement matérialiste ; et le caractère, l'esprit, les tentatives de ce mouvement sont évidents : il est aristocratique d'origine et par son but. Ce qui s'est nommé par antiphrase la libre pensée a pris naissance aux pieds d'un trône et s'est propagé par les classes élevées ; cette doctrine qui assure la domination et l'arbitraire de ces privilégiés de la fortune en les délivrant de toute sujétion à une autorité supérieure est une cause d'asservissement pour le peuple. Tandis que les premiers ont les moyens d'assouvir facilement tous leurs appétits, les classes inférieures ne peuvent les satisfaire sans ébranler l'ordre social ; de là la nécessité de les charger de chaînes pour se garantir de leurs efforts dangereux.

Les chefs opulents de la franc-maçonnerie savent fort bien ce qu'ils font en s'efforçant d'inculquer au peuple les doctrines matérialistes ; ils savent qu'ils en feront une tourbe désordonnée, furieuse, affolée, contre laquelle on n'aura qu'à s'armer, qui ne sera capable d'aucune direction politique, d'aucune action sociale et dont tout le monde s'écartera avec horreur.

La manœuvre à laquelle on se livre actuellement n'est que l'application élargie de l'axiome juridique de la société antique. En un mot, on cherche à annihiler par la corruption la démocratie et le prolétariat ; on veut les faire tellement avilis qu'ils ne soient absolument rien, *tam viles quam nulli.*

A STEYERT.

BULLETIN POLITIQUE

Décidément nous n'avons plus de Chambre. Elle s'est transformée, on peut bien le dire, en un immense bazar où se traitent toutes sortes d'affaires, excepté celles du pays. Quant aux promesses faites à la nation, nous serions heureux de savoir sous quel hangar on les a remises. La mendicité, qui est interdite dans tous les départements, sévit avec fureur dans la salle et les couloirs du palais Bourbon. Les élus sont assiégés par les malheureux black-bouls, et il faut croire que ces derniers sont terriblement chargés en familles et qu'ils ont quantité de fils ou de filles à doter, à en juger par le nombre de leurs demandes, de sorte que M. Allain-Targé qui avait promis beaucoup, se trouve débordé de toutes parts.

Elle aurait cependant bien assez à faire, cette Chambre, sans s'inquiéter de toutes ces sollicitations, et ses délibérations se ressentent beaucoup de la secousse du 4 octobre. La grande fibusterie tonkinoise, comme on l'a appelée, a été une des principales causes de l'échec des républicains. La politique du passé, il est vrai, est celle de M. Ferry, mais celle du présent appartient à M. Brisson. A lui de proposer un moyen capable de sauver l'honneur de la

France. La question devient de plus en plus difficile, et nous ne sommes pas étonnés que la majorité hésite à l'aborder de front. Ce qu'il y a de certain, c'est que le ministère Brisson est de plus en plus chancelant, et les Chambres comprennent qu'elles n'ont qu'une apparence de gouvernement. La commission du Tonkin ne paraît pas pouvoir déposer son rapport avant la deuxième quinzaine de décembre, ce qui fait très bien les affaires du cabinet, mais non celles de M. Grévy qui voit des compétitions rivaux s'affirmer de jour en jour. Celle qui, jusqu'aujourd'hui, a le plus de chances de réussite est celle de M. Anatole de la Forge, si toutefois il est disposé à accepter la présidence.

En attendant, les radicaux de la Chambre protestent contre toute intention de leur part de faire la moindre concession au cabinet au sujet de l'évacuation du Tonkin, et pendant que les différents partis rivalisent de ruse et d'adresse, nos soldats attendent des renforts, des approvisionnements et des munitions, et continuent de mourir sous les balles de l'ennemi ou les atteintes de la maladie. Pour les consoler on parlait d'évacuer, mais aujourd'hui que la France proteste contre ce déshonneur, les radicaux le rejettent sur le compte de la droite, c'est de la politique à la Ferry, et dire cependant qu'avant les temps heureux où nous vivons on nous promettait que la République serait le règne de la paix et de la prospérité, et que le pays verrait clair dans ses affaires!... Heureusement, le pays commence à être éclairé; on sait ce que valent les hommes du jour, et la droite doit se souvenir que la journée lui appartient lorsque la gauche se divise et que, dans une certaine mesure, les destinées de la France sont entre ses mains.

M. Paul Bert prétend de moins en moins à la réputation de beau joueur, et il prétend qu'il faut l'être pour accepter sans murmurer, les décrets du suffrage universel. On s'en est aperçu, et il faut croire que les républicains ont le caractère grincheux. Habités à gagner depuis dix ans, pour une fois qu'ils perdent, ils poussent des cris de paons. Certes, s'ils ont perdu ce n'est pas faute d'avoir des atouts entre les mains. Ils se figurent cependant que la chance pourrait bien finir par tourner, en pensant que sur un signe de la droite, un des leurs, l'opportuniste Thomson, serait à l'heure qu'il est, battu sans espérance de se relever; d'autant plus que certaines nouvelles arrivant de Tarn-et-Garonne ne sont pas de nature à les rassurer. La scandaleuse invalidation prononcée par la Chambre a excité dans le pays la plus vive indignation, et tout fait prévoir qu'une seconde épreuve sera pour les conservateurs une plus éclatante victoire.

L'Angleterre renouvelle en ce moment les membres de la Chambre des communes. La victoire appartient jusqu'à présent aux conservateurs et il est probable qu'elle se poursuivra. L'Angleterre a été de tout temps un pays où l'aristocratie est une puissance fortement organisée.

M. Gladstone tenta d'en faire un pays de suffrage fort large, la tâche était difficile, et il rencontra une opposition prononcée, non seulement à la Chambre des lords et des conserva-

teurs, mais aussi parmi les modérés du parti libéral. Cette fraction voulait ne laisser à l'élément populaire qu'une influence très restreinte dans les élections. D'autre part M. Gladstone s'était rapproché en 1880 du parti radical, qui ne visait à rien moins qu'au suffrage universel. Aussi son programme a excité une résistance vigoureuse. La question est de savoir maintenant si cette majorité réussira à arrêter le mouvement qui emporte la nation anglaise vers la démocratie.

La fortune continue à sourire au prince Alexandre, il a pu dégager complètement le col de Dragoman, position stratégique des plus importantes. Les Bulgares ont fait une proposition d'armistice et ont envoyé un projet de ligne de démarcation tout à fait inadmissible. Le quartier général serbe a été transféré de Palanka à Nisch.

Le 27 novembre, les avant-postes Bulgares ont commencé leur marche sur Pirot ils ont passé la frontière à midi : la lutte s'engagea le 28 sur une étendue de 10 à 12 kilomètres. Les Bulgares furent un moment écrasés par la masse des Serbes, mais ils reprirent promptement l'offensive, et l'ennemi se retira presque sans résistance; ses bataillons étaient à peine déployés. Le prince entra à Pirot le lendemain. D'après le Times, des informations autorisées portent qu'à la suite de l'intervention de la Turquie, de l'Autriche et de la Russie, un armistice a été signé entre la Serbie et la Bulgarie. Le prince Alexandre est le héros du jour, il a conduit la campagne avec une expérience et une décision des plus remarquables, et aujourd'hui les Serbes, malgré leurs forces supérieures, et l'organisation de leur armée, sont dans une déroute complète. NEUVILLE.

Le Ministre Goblet et l'Évêque de Pamiers

M. Goblet, Ministre des cultes, tient à prouver qu'il est délégué à ce ministère non pour respecter et protéger au besoin le culte catholique, et ses prêtres, mais pour continuer la guerre acharnée qu'a déclarée le parti républicain franco-maçonique à la religion.

La circulaire de ce ministre adressée à Mgr l'évêque de Pamiers ainsi qu'à plusieurs autres, deviendra légendaire, comme type d'une menace d'arrogance, d'iniquité et d'arbitraire inspirée par un véritable accès de prêtrephobie.

Dans cette circulaire, après une accusation d'instructions orales et écrites, de sentiments trop connus de certains prêtres de l'entourage de l'Évêque, tous indices de participation préparée par le personnel ecclésiastique à la lutte électorale, on lit :

« Vos prêtres, Monsieur l'Évêque, ont passé toute mesure dans la campagne qu'ils ont entreprise en faveur des candidats hostiles aux institutions républicaines. *Manœuvres déloyales, prédications, injures, calomnies, menaces*, ils n'ont reculé devant aucun moyen pour influencer les électeurs. »

Voici déjà les gros mots et un gros style peu dignes d'un ministre bien élevé et lettré.

Après avoir annoncé qu'il n'a pas besoin d'entrer dans les détails des faits à la charge du clergé, et que l'Évêque connaît, le Ministre ajoute :

« Il me suffira donc de vous dire aujourd'hui, Monsieur l'Évêque, que je supprime, à dater du 1^{er} décembre prochain, le paiement des traitements et des indemnités des titulaires ecclésiastiques de votre diocèse qui se sont le plus compromis, pendant la période électorale. »

Suit une liste de curés et de vicaires cités à l'aventure, dont plusieurs sont désignés comme titulaires dans des paroisses qu'ils avaient quittées depuis plusieurs mois, avant les élections. — On ne s'inquiète même pas de savoir s'il en est de décédés. Et comme l'a écrit un préfet qui informait les victimes de leur condamnation, les condamnés devront pour racheter leur faute, prouver qu'il ne sont pas coupables, ainsi que l'écrit le Ministre, « la durée de la peine sera proportionnée à la gravité des fautes commises et à la valeur du gage de repentir donné ultérieurement par les coupables. »

Voilà qui sent le Jacobinisme; c'est à l'accusé ou plutôt au condamné à prouver qu'il est innocent; quant à l'accusateur, il ne fait pas même connaître les faits qui motivent son accusation et son unique sentence.

Il suffit de dire, en effet, vous êtes prêtre, donc vous êtes coupable de toute faute contre le gouvernement.

Dans de telles circonstances, comment se fait-il que les élections de l'Ariège aient été validées? Le dossier de cette élection ne fournit donc aucun fait de manœuvres déloyales, selon l'expression du Ministre, de la part du clergé, aucun donc n'a été signalé et constaté. Ce sont dès lors des dénonciateurs crus sur parole qui ont eu le privilège d'être accueillis par le Ministre, et que la commission n'aurait pas connus. Ceci sent la haine et le parti pris.

Nous ne reproduisons pas la lettre de Mgr de Pamiers en réponse au Ministre, les journaux l'ont publiée. Elle est digne et irréfutable.

Nous ne pouvons que répéter avec le prélat : M. le Ministre refuse aux prêtres l'exercice de l'influence que tout citoyen a le droit d'exercer pour les élections. Il n'y a qu'une réponse à cette prétention; pour ce qu'ont fait les membres du clergé pendant les élections, ils ne relèvent que de leur conscience, ainsi que tout autre citoyen, et ils ont un droit indépendant de toute fonction sacerdotale.

Que résulte-t-il de tout ceci? M. Goblet a été atteint d'un excès de prêtrephobie, et depuis que par ses soins l'église de Sainte-Geneviève a été profanée et découronnée de sa croix, ce Ministre s'est appliqué à flatter les nouvelles couches sociales, en outrageant les Évêques et les prêtres par des circulaires ministérielles indignes d'un ministre chrétien et d'un fonctionnaire un peu lettré, et par des mesures draconiennes.

Ce qui est déplorable et honteux, pour ce Ministre, c'est que sa nouvelle attitude envers le clergé est une palinodie; voici en effet ce que M. Goblet, simple député, disait à la Chambre, le 23 novembre 1883 p. 2425 et 2426 du *Journal officiel*, à propos des suspensions de traitement des ecclésiastiques. Il s'adressait à M. Jules Ferry, entre autres vives apostrophes, il s'écriait : « Vous voulez leur retenir leur traitement! Je dis qu'il y a là un spectacle profondément affligeant et aussi contraire à la dignité de la religion et des cultes qu'à la dignité de l'État. »

« Je considère que tant que l'État reconnaît aux cultes le caractère de service public, il doit les rémunérer convenablement et qu'il n'est pas possible de venir marchander à leurs fonctionnaires le traitement dont ils sont en possession. »

Qu'avez-vous dit M. Goblet et que faites-vous? N'y a-t-il pas dans votre conduite apostasie et palinodie? L. DUCURTYL.

En Espagne

Depuis plusieurs jours déjà, la famille royale réunie au Prado, suivait avec douleur, les progrès que faisait la maladie du roi Alphonse XII. Il est à peu près certain, que le roi lui-même, tout en ne se rendant pas compte de la gravité de son mal, sentait que depuis l'an dernier, l'état de sa santé empirait. L'affaire des Carolines lui porta le dernier coup. D'une nature courageuse, le roi se raidit contre les événements, et employa toutes ses forces à éviter une guerre ruineuse pour l'Espagne, et à préparer une transaction honorable.

Cependant sa préoccupation constante fut de ne rien faire qui pût alarmer sa famille et le pays, et c'est sur les instances de sa mère dona Isabelle et de la reine Christine seulement, qu'il consentit à se faire examiner par les médecins. Il n'était que temps : dans la nuit du lundi au mardi, son état s'aggrava subitement. Il s'efforça néanmoins de consoler la reine et de causer avec son entourage. Vers huit heures, les docteurs Riédel et Camison déclarèrent que tout espoir était perdu. Le roi se confessa et reçut l'absolution au milieu des sanglots de la famille royale agenouillée. On apprit alors dans le palais que tout était fini, et des scènes déchirantes se passèrent à l'arrivée des petites princesses, que le roi avait demandées et qu'il n'eut pas le temps de revoir; pendant ce temps, la reine Christine se montra pleine de courage et de résignation et assista avec courage à la dernière toilette de son mari.

Le lit de mort sur lequel reposait Alphonse XII était recouvert d'un grand drap noir, qui disparaissait sous les fleurs : tout le personnel du palais sanglotait et pria à haute voix.

A l'instant le drapeau noir fut hissé sur tous les édifices publics, et la grande voix du canon se fit entendre en signe de deuil.

La reine Christine a pris la régence en vertu de la constitution : les ministres continueront néanmoins à remplir leurs fonctions jusqu'à ce que la reine ait retrouvé assez de calme pour s'occuper des affaires.

Le corps du roi a été transporté au palais de Madrid. Le cortège était ouvert par des hérauts d'armes : suivaient les chevaux de selle que montait habituellement le roi, les écuyers, l'étendard royal, le clergé, les gentilshommes de la Chambre, et enfin le corps du roi traîné par huit chevaux caparaçonnés; à la suite du corps venait l'évêque de Madrid avec les hauts fonctionnaires de l'État, le cortège était fermé par la cavalerie royale. La reine Christine suivait affolée de douleur. La ville entière est dans le deuil, et se livre aux manifestations les plus sympathiques.

On croit généralement que l'armée se montrera un ferme soutien de l'ordre. On craint une guerre civile soulevée par les carlistes. Des mesures de sûreté ont été prises à Madrid, toutes les troupes sont consignées, et les officiers supérieurs encouragent les soldats à soutenir la Constitution. Des mesures ont été prises dans beaucoup d'autres villes. Du reste républicains et carlistes ne songent pas à profiter momentanément de la situation pour faire triompher leur cause. BÉRALD.

L'AUBÉPINE ROSE

PAR M. DU CAMPFRANC

Comme au départ Alain de Kerdual demeurait immobile sur le pont l'œil fixé vers cette dernière bande de lumière qui persistait du côté du couchant, très bas, à toucher la ligne des eaux. Tout à coup, il tressaillit : l'Angelus du soir sonnait dans quelque fièche de granit; la patrie était proche, et le Breton se signa.

Huit jours après, la frégate était désarmée. Les matelots aux grands cols clairs, leurs pompons rouges tranchant sur le bleu de leurs bérets, se dispersaient gaiement pour retrouver leurs chaumières bretonnes; ils s'éloignaient heureux de quitter pour un temps le berceau de planches, où le vent et la mer les avaient tant balancés, parfois comme une nourrice impatiente, en colère, dont le chant fait grand bruit.

L'enseigne conservait son air tranquille de Breton, son visage tout à la fois austère et doux; mais, au plus profond de son âme, la joie était grande. Il venait de quitter une diligence de campagne qui fait encore le trajet de Brest au village de l'Aber-Ildut, et d'un pas vif il franchissait la route qui conduit au manoir de Kerdual. Il lui plaisait d'être ainsi tout seul

sur la lande aux senteurs de miel; il revoyait avec joie les ajoncs, les bruyères, et, au loin, les flots bleus; il avait besoin d'espace, de liberté, d'infini; son cœur se dilatait et il se disait :

— Bientôt je serai à Kerdual!... bientôt je reverrai Alice, mon unique amour.

Tout lui semblait charmant dans le paysage. Il aimait ce petit village de l'Aber avec sa flèche de granit, ce petit village endormi dans sa quiétude champêtre, perdu loin, bien loin des villes, et qui n'entend guère que l'appel à la prière et la voix des oiseaux dans ses jardins enclos de basses murailles de pierres grises.

Alain saluait aussi, de la main et du sourire, ce berger au profil druidique avec son large chapeau à boucle d'argent, ses cheveux sur le dos, sa veste brodée, et ses braies plissées sur ses longues jambes maigres. Cette bonne figure antique lui plaisait à voir, et dans la complainte, que le berger jetait au vent de la lande, il reconnaissait une légende qui avait autrefois charmé son enfance. Il aimait encore ce petit pauvre assis dans l'ombre projetée par le calvaire, aux figurines grossièrement sculptées.

— Tiens, dit-il à l'enfant, pour toi ceci; pour acheter des joujoux au prochain pardon.

Et le petit Breton, ouvrant ses grands yeux étonnés, n'osait tendre sa main amaigrie par la misère, et saisir la pièce blanche qui reluisait au soleil; car, par une précoce expérience, hélas! l'enfant ne croyait pas au bonheur.

Où, Alain reconnaissait sa Bretagne, son Finistère aux clochers à jour. Voilà les dolmens, les menhirs, les chênes antiques; c'est bien sa chère patrie armo-

ricaine, où, quand viendrait la vieillesse, il voulait mourir, ses os se mêlant à ceux de ses pères.

Il aimait cette race celtique, vigoureuse, grave, un peu mélancolique comme les grands spectacles qu'elle est accoutumée à voir du haut de ses rochers.

Le pays était sérieux pour Alice; mais il entourerait la jeune femme de tant d'amour!... Elle aussi prendrait goût aux chênes, aux calvaires et aux menhirs.

Les traits d'Alain s'animaient sous l'empire de l'émotion, puis soudainement son ciel s'éclaira. Nettement enlevées sur le ciel d'un doux gris perle, se découpaient les hautes toitures d'ardoises de Kerdual. Elles apparaissaient au fond de l'horizon vert. L'enseigne fut bientôt à la grille. On ne l'attendait pas : il avait désiré surprendre sa tante et sa cousine.

En quelques bonds il eut traversé le jardin : au passage il donna un regard attendri à l'aubépine rose, où déjà pointaient les petites fleurs. Il y avait laissé l'espérance. Ce bel oiseau du paradis avait-il continué de nicher dans les branches? Oui, sans doute, il avait dû s'endormir la tête sous l'aile; puis, avec le retour, il allait s'éveiller.

Alain gravit le perron, franchit le vestibule, et arriva vivement dans la bibliothèque lambrissée de chêne, où mademoiselle Yvonne de Kerdual, assise droite dans un fauteuil armorié, tricotait pour les pauvres du village.

Elle jeta son tricot, et toute tremblante accourant au-devant de son neveu :

— Alain, s'écria-t-elle. Oh! mon pauvre cher enfant!...

Elle lui tendait les bras; il s'y jeta comme il le faisait dans son enfance, et ils demeurèrent ainsi muets,

serrés l'un contre l'autre, avec une telle intensité de sentiment, que l'on eût dit une mère embrassant son fils. Mademoiselle Yvonne desserra les bras.

— Quelle surprise, mon cher enfant!... Je ne t'attendais qu'à la fin de la semaine; mais toujours, toujours, tu seras le bienvenu.

Elle le regardait d'un œil profond et scrutateur; puis, avec un sourire qui la rajeunissait de dix ans :

— Quelle bonne mine fière, mon cher Alain. Comme ce vent du large t'a bronzé!... cela te va fort bien.

Et s'attendrissant :

— Qui dirait que je t'ai porté tout petit dans mes bras, et si faible; un soufflé.

Et ses yeux éclairés d'une grande joie, sa voix prenant une douceur infinie :

— Ah! mon enfant, tu ne sauras jamais à quel point ton retour me rend heureuse. Avec ta chère présence Kerdual va retrouver l'animation d'autrefois. Il est si triste le vieux manoir, car j'y suis toute seule :

— Seule!... balbutia Alain dont la lèvre trembla, vous dites seule, ma tante? Mais ma cousine a donc quitté Kerdual?

Il ne dissimulait pas sa perplexité, avait-il jamais caché ses impressions à mademoiselle Yvonne, à ce cœur fidèle et discret, toujours prêt à compâtrer au cri de la douleur ou à se réjouir de la surabondance de la joie?

NOTES LYONNAISES

Pèlerinages à Fourvière. — Demain dimanche, à 7 heures et demie, à l'église de Saint-Nizier, clôture de la retraite et communion générale. A 1 heure précise, départ de la place Saint-Jean du pèlerinage annuel des hommes.

Dans la crypte de Fourvière, allocution par M. l'abbé Planus, vicaire général d'Autun, prédicateur de la retraite, et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Mardi 8, jour de la fête, également à une heure, pèlerinage des dames.

Le soir, illumination générale.

Nous espérons que les illuminations seront cette année ce qu'elles ont été les années précédentes. Il ne faudrait pas que la crise lyonnaise fût une cause de diminution. Noblesse oblige, et il y a pour notre ville obligation de montrer l'amour qu'elle a pour sa Mère la reconnaissance qu'elle conserve à sa Protectrice.

Ecoles catholiques. — Nous avons reçu du Comité des Ecoles, copie du magnifique rapport présenté par M. le Président du comité à Son Eminence Mgr le Cardinal-Archevêque de Lyon. Ce rapport est trop long pour être reproduit dans nos colonnes, contentons-nous de donner les chiffres présentés, soit recettes de tous genres : 121.641 fr. 25.

Dépenses : 129.968 fr. 17. Le découvert est donc de 8.326 fr. 92.

Soyons heureux, au milieu des temps que nous traversons, avec la misère qui sévit sur notre ville, les efforts nombreux de nos ennemis, de trouver une situation, sinon prospère, au moins pas trop décourageante.

Redoublons d'efforts ; il y va d'un engagement d'honneur, il y va de l'avenir de la France. Que chacun apporte son cbole à l'œuvre des Ecoles.

Des souscriptions sont ouvertes chez M. Berloty, trésorier du Comité, place de la Bourse, 2, et dans les bureaux des journaux catholiques de Lyon.

Conseil municipal. — Dieu soit béni ! notre maire vit encore. Les heureux qui ont assisté jeudi soir au Conseil municipal ont pu le voir présider une séance sans intérêt!! Ajoutons même que sa goutte lui a laissé assez de repos pour prendre un arrêté portant que d'ici au 31 janvier prochain, les montées d'escaliers devront être éclairées de bas en haut. — Le but par lui-même est bon, et nous n'avons qu'à le louer. Mais, M. Gailleton, le moment est-il bien choisi, alors que les propriétaires des quartiers ouvriers sont obligés d'attendre longtemps leurs loyers, quand ils peuvent l'obtenir, de les obliger à de nouveaux frais ? Si M. Grévy possédait à Lyon quelques immeubles, il ne vous décernerait pas la croix du mérite agricole pour cet arrêté-là.

Nécrologie. — Mercredi dernier, l'élite de la société lyonnaise suivait en foule le convoi funèbre d'une femme digne de toutes les sympathies et de tous les regrets.

Ce convoi était celui de madame veuve Théodore Perrin, née Cozon.

Madame Perrin appartenait à la famille des notabilités lyonnaises qui, dans les fonctions publiques les plus élevées, notamment dans la magistrature, ont laissé un nom honoré et vénéré avant et depuis la révolution.

Cette femme, par sa haute intelligence et sa vertu, a su imprimer à l'éducation de ses nombreux enfants le caractère d'hommes distingués dans toutes les carrières, et de femmes supérieures ; tous grands chrétiens.

Madame Perrin était veuve du docteur Théodore Perrin dont tant de familles ont conservé l'affectueux souvenir ; il fut un médecin habile, savant, praticien expérimenté et dévoué, écrivain de premier ordre de l'école spiritualiste et surtout chrétienne.

Le nom de Perrin rappelle des illustrations lyonnaises dans la science, dans les arts et dans les œuvres de charité.

La célébrité des typographes lyonnais dont les noms sont historiques, a été continuée par M. Louis Perrin, l'éminent artiste, frère du docteur.

Quant au nom d'Adélaïde Perrin, sa sœur, il suffit de le rappeler pour signaler l'une des fondations de charité les plus admirables de notre ville, celle des jeunes incurables.

Si comme noblesse, science, honorabilité et charité obligent, la famille Perrin perpétue l'accomplissement de ce devoir.

Renouvellement partiel du Tribunal de commerce. — Les commerçants patentés de l'arrondissement de Lyon sont convoqués pour le dimanche 13 décembre, à l'effet de procéder à la nomination de :

Sept juges titulaires, en remplacement de MM. Bellissen, Rousset, Marthelin, Robin, Pila, à fin de mandat, et de MM. Perret, démissionnaire, et Paule décédé, dont le mandat prenait fin en 1886 ;

Huit juges suppléants, en remplacement de MM. Pichot, Gaudin, Gauthier, Vuillet, à fin de mandat, et de MM. Couturier, Faye, Fayet-Mouton et Lémonon, démissionnaires.

Les électeurs voteront à la mairie du chef-lieu de canton.

Par exception, les communes de Bessenay, Grigny, Ecully, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Saint-Rambert-l'Île-Barbe, Caluire-et-Cuire, Brignais, Oullins, Saint-Martin-en-Haut, Brindas, Saint-Genis-les-Ollières, Tassin-la-Demi-Lune et Vénissieux seront distraites des cantons dont elles font partie et formeront chacune un collège électoral spécial.

Le scrutin sera ouvert à dix heures du matin et clos à quatre heures du soir.

Cour d'assises. — La cour d'assises du Rhône a jugé cette semaine trois bandits, auteurs d'un crime qui avait fort ému notre population au moment où il s'était produit. Ces trois individus appartenant à la dernière classe de la société, à celle dont on n'ose prononcer le nom, ont sauvé leur tête grâce à la sensibilité du jury qui leur a accordé le bénéfice des circonstances atténuantes. Nous serions assez d'avis, quand le jury accorde ce bénéfice, qu'il soit mis en demeure d'énoncer ces circonstances atténuantes. Dans l'affaire Granger, nous eussions été particulièrement heureux de les connaître.

Chez Lyon-Républicain. — Ce journal est sans rival au monde pour sa façon de raisonner. L'amiral Duperré, qui a déposé cette semaine devant la Commission d'enquête sur l'affaire du Tonkin, est d'avis qu'il y a lieu de liquider au plus tôt cette malheureuse affaire. Ce n'est pas l'avis du citoyen Jantet, dont les lumières sont évidemment supérieures à celles de l'honorable amiral. Mais le citoyen Jantet est trop modeste pour donner cette raison : il préfère donner la suivante. « L'amiral Duperré est un clercal, — un ami des Orléans, — il a même autrefois approché l'impératrice Eugénie. DONG son opinion dans l'affaire du Tonkin n'a absolument aucune valeur. »

Que dites-vous, lecteurs, des logiciens de la rue Ferrandière ?

Communications

Palais. — Le bureau d'assistance judiciaire, près la Cour d'appel de Lyon, vient de se constituer comme il suit :

Président. M. DUCURTIL, conseiller honoraire à la Cour.

Membres : MM. CHARLES ROBIN, avocat ; A. VACHEZ, avocat ; GABRIEL PERRIN, avocat ; BONNARD, avocat ; ROMBAU, président de la Chambre des avoués à la Cour ; M. BESSE, inspecteur des domaines et de l'enregistrement.

Chemins de fer. — A dater du 10 décembre, le train express numéro 14, desservira la gare de Villefranche, et sa marche sera modifiée comme suit entre Lyon-Perrache et Macon.

Lyon-Perrache, départ, 10 h. 37 soir.
Lyon-Vaise, arrivée, 10 h. 45 soir, départ. 10 h. 48 soir.

Villefranche, départ, 11 h. 26 soir.
Macon, arrivée, minuit 8 ; départ, minuit 39.

Mont-de-Piété. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1886, il ne sera perçu que 5/10 d'intérêt sur tous les prêts de 3 à 10 francs qui seront dégragés, renouvelés ou vendus.

La Franc-Maçonnerie démasquée. — Nous rappelons que l'on peut s'abonner à cette publication mensuelle dans nos bureaux.

Conférence de Marseille. — Il vient de paraître en numéro spécimen, une conférence faite à Marseille, et portant comme sujet : *Qui de l'homme ou de la femme a le mieux relevé l'humanité?*, controverse par les Pères Mas et Manuel, dominicains. Prix, 50 centimes. Seul dépôt à Lyon, dans nos bureaux, rue Mulet, 8.

Concert des Chartreux

Dimanche 22 novembre a eu lieu, sous la présidence de Mgr Gonindard, évêque de Verdun, le Concert, donné en faveur des pauvres, par les professeurs de musique de l'Institution des Chartreux. Cette fête, qui attire chaque année un nombreux public, a, cette année, littéralement fait salle comble. C'est dire que, si MM. les Professeurs de musique en ont été les acteurs, les pauvres en ont été les héros et les rois : rarement la quête a atteint un chiffre aussi élevé.

Il faut donc remercier d'abord tous les artistes qu'on a eu tour à tour le plaisir d'entendre et d'applaudir. Mais il faut aussi dire un mot des œuvres qu'ils ont exécutées, ne fût-ce que pour témoigner de l'intérêt très grand avec lequel on en a successivement suivi l'interprétation.

Dans sa Prière d'Othello, pour la main gauche seule, M. Eiterlen nous a donné l'illusion d'entendre un morceau joué avec les deux mains. Nous préférons cependant à cette pièce l'Allegro presto, de Weber, qui a une valeur autrement remarquable et qui a été rendu selon les bonnes traditions classiques.

Les deux poésies récitées par M. Dalbert, la Gervaise et les Pèlerins du devoir, ont, l'une et l'autre, vivement captivé. Cela n'a pas

tenu seulement à l'art de bien dire, que M. Dalbert possède en perfection ; la cause en est encore, surtout pour la seconde pièce, dans l'heureuse addition qu'on y a faite de quelques vers de circonstance, dont la délicatesse et l'à-propos ont été justement soulignés par les braves du public.

Tout le monde sait que M. Fargues est incomparable, sur le hautbois. Il en a fourni une nouvelle preuve, dimanche, dans l'exécution de sa charmante fantaisie sur *Don Pasquale*.

M. Jérôme, élève du Conservatoire, est assurément un chanteur d'avenir. Il y a, dans sa voix vibrante et sympathique, plus que des promesses. On en a pu juger en l'écoutant interpréter deux des plus belles pages de Rossini et de Meyerbeer.

Il existe dans Haendel, un air célèbre entre tous : c'est l'air de *Rinaldo*. M. Baumann l'a détaillé, sur son violoncelle, avec un art consommé. On a notamment fort apprécié la dernière variation ; il l'a dite avec une délicatesse et une légèreté de mécanisme incroyables, pendant que son habile accompagnateur, également attentif à soutenir l'exécutant et à s'effacer lui-même, découpait la mélodie avec les accords du piano.

C'est encore une démonstration faite de longue date que le violon est le roi des instruments. A vrai dire cependant, cette royauté ne s'impose pas d'elle-même quand on se trouve en face d'artistes aussi distingués que ceux dont nous avons parlé. Mais, vienne un violoniste comme M. Bay, et chacun de se rallier à l'opinion commune. S'il a fait plaisir avec son *Nocturne*, de Savasate, il a réellement ravi avec sa fantaisie d'Alard.

Nous avons réservé, pour en parler en dernier lieu, le *quintette* de Robert Schumann. C'était la maîtresse pièce du concert, ou encore, s'il nous est permis de risquer à propos d'art cette comparaison terre-à-terre, c'en était le « morceau de résistance. »

Et ce fut, ma foi, un fort bon morceau, un morceau délicats. Ce n'était point la première fois cependant qu'on l'entendait, à Lyon. Nous l'écoutâmes dire, il y quelques vingt-trois ans, par Mme Schumann elle-même, et, plus récemment, il a fourni, ici-même, l'occasion d'un beau triomphe à Mme Montigny-Rémaury. Sans prétendre que les interprètes de cette œuvre grandiose ont égalé, ni, à plus forte raison, surpassé les deux grandes artistes dont nous parlons et les exécutants qui les aidèrent à la rendre, nous n'hésitons pas à reconnaître que le *quintette* a été dit magistralement. Ils l'avaient, cela est clair, consciencieusement travaillé, en quoi ils firent preuve de goût et d'habileté. C'est en effet l'une des œuvres les plus belles qui existent, comme musique de chambre. L'idée y est claire et colorée, d'un bout à l'autre, contrairement à ce qu'on relève dans d'autres compositions de Schumann, où l'idée est cherchée et où le tour manque de spontanéité et de naturel. Rien qui soit chaud et franc d'allure comme l'Allegro du début : ceux-là seuls ont pu s'y méprendre et le trouver froid, qui n'entendent rien au genre classique ni au grand art.

L'in modo d'una Marcia, le plus beau fragment de l'œuvre, où chaque instrument dialogue ; où se croisent les rythmes binaire et ternaire de l'accompagnement du piano et des cordes, pendant que le premier violon et le violoncelle redisent à l'unisson une phrase d'un caractère très soutenu et très expressif ; l'in modo d'una Marcia, disons-nous, a conquis tous les suffrages. Ajoutons, au risque de nous répéter, que l'on a au moins autant apprécié le Scherzo : cela est coulé d'un seul jet ; tout s'y enchaîne merveilleusement. Quant au Final, il nous a rappelé une Kermesse : la pièce, terminée par une fugue brillante, est d'ailleurs admirablement développée. Merci donc aux interprètes, à MM. Bay, Miquel, Vanel, Baumann et Laurent-Rollandez, à ce dernier surtout, qui fut si goûté, l'an dernier, dans ses deux solos la *Nuit à Venise* et l'Allegro de Saint-Heller, et qui, dimanche, n'a peut-être pas été inférieur à M^{me} Montigny-Rémaury.

E. TINCELLE.

Intolérance du « Progrès »

Dans un article de jeudi dernier, ce bon Progrès nous a donné un échantillon très drôle de sa manière de juger les choses. Sous le titre affriolant de *Intolérance cléricale*, il nous conte que les frères et amis avaient jugé bon de porter une couronne maçonnique à l'enterrement religieux d'un des leurs ; que M. le Curé avait protesté, et s'était retiré devant la persistance des F. . ne voulant pas que cette couronne marchât à côté du Christ.

C'est bien cela, n'est-ce pas cher Confrère ? Diable, vous avez raison ! le cas est pendable ! Pensez donc, lecteurs : un curé qui refuse de conduire un convoi maçonnique ! quoi, voilà un individu maçonn, c'est-à-dire antireligieux,

anticléric, et ce curé ne veut pas l'enterrement, comme un vulgaire cléric. De suite suspension à vie du traitement !

Voyons, Progrès, vous nous croyez donc bien naïfs, pour ne pas faire ce raisonnement :

Ou ce mort était maçon et alors l'on ne comprend pas que les F.F. . soient allés demander un prêtre. Et vous dites vous-mêmes qu'on le demanda.

Ou ce mort n'était plus maçon et alors pourquoi cette couronne maçonnique. C'est ce dernier cas qui est le vrai, où donc est l'intolérance alors !

Pas fort, Progrès, puisque vous n'avez même pas pu faire ce raisonnement.

Quelle intolérance ! refuser de conduire à sa dernière demeure, comme un cléric, un maçon qui toute sa vie a juré mort à l'Eglise et s'est éteint dans ces sentiments, puisque les F. . le reconnaissent comme un des leurs. Il ne manquerait plus qu'on obligeât les prêtres à porter le triangle et à se rendre à la loge de la bienfaisante amitié !!!

Changeons les rôles :

Supposons un enfouissement civil et que tout à coup à côté des signes maçonniques, un prêtre dépose une croix, se mette à la tête du convoi et ne veuille pas se retirer. Quel cri brairait le Progrès, quel chant de canard n'entonnerait-il pas ! Quelle noire vengeance ne germerait-il pas dans son épais cerveau !

Allons, encore une fois l'intolérance est bien de votre côté. Soyez un peu moins... Progrès ma mie, ne jugez pas les autres à votre aune. Vous savez le vieux proverbe :

Qui fait le malin fait la bête.

J. DUCHATEL.

A U
BAT-D'ARGENT
9, rue de la République, 9

GRANDE MAISON DE BLANC
ET
LINGE CONFECTIONNÉ
Connue pour vendre bon marché et de confiance de la très bonne marchandise

- Aperçu de quelques prix au Comptoir de Rideaux :
- Etamines avec bandes couleur, pour rideaux. >> 30
 - Vitreaux haute nouveauté. Renaissance, Moyen Age. >> 90
 - Guipure française très solide, blanc ou crème. >> 30
 - Grands Rideaux guipure festonnés, le rideau. 3 50
 - Petits Rideaux guipure assortis, le rideau. 1 45
 - Grands Rideaux guipure d'art assortis, le rideau. 9 50
 - Petits Rideaux guipure d'art assortis, le rideau. 4 40
 - EXCEPTIONNELLE : 150 Edredons guipure. 2 75
 - Rideaux tissus de couleurs nouveautés, pour salles à manger, chambres, etc.
 - Tapis de Table français, grande taille. . . 2 40
- Tous les Vendredis, mise en vente de Coupons avec très grands rabais

Place Saint-Nizier, rue Mercière
TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

MAISON
MOUTH

Grande mise en Vente de Nouveaux arrivages
En Costumes, Confections, Jerseys, Lainages, Rotondes fourrées, Deuils, Draperies, Toiles, Blancs, Rideaux, Tapis, Châles, Soieries, Fourrures, Articles de Paris, etc., etc.

CORBEILLES DE MARIAGE
Ancienne Maison LACURIA
F. FOUJOLS, Successeur
FOURRURES EN TOUS GENRES
Réparation de toutes fourrures
2, rue Saint-Joseph, 2
Au deuxième, escalier à gauche
ANGLE DE LA PLACE BELLECOUR
FERMÉ FÊTES & DIMANCHES

Facultés Catholiques

Un des plus remarquables professeurs des jeunes Facultés catholiques de notre cité lyonnaise, un de ceux qui savent le mieux unir à leur pensée et à leur style cette netteté simple et distinguée que Vauvenargues a si bien nommée le vernis des matras, c'est M. Dadolle, dans son cours d'apologétique chrétienne (le mardi à 2 heures et demie, rue du Plat, 25).

Ajoutons, pour être impartial; que le talent du professeur ne fait pas, à lui seul, toute la valeur de ces conférences, où sont exposés, discutés et résolus les problèmes les plus agités, les plus passionnants de notre époque. Le sujet lui-même joint ainsi son puissant mérite d'actualité et d'importance, au mérite personnel de celui qui le traite avec tant de compétence et de délicatesse scientifique et littéraire.

On ne sait quel est le plus à remarquer, dans ces cours pourtant si simples, si peu bruyants, trop peu publics, de tous les éléments d'intérêt qui s'y donnent rendez-vous. et en font pour le *pusillus grex* des assidus fidèles un charme hebdomadaire et une joie d'esprit toujours neuve bien qu'ancienne déjà de plusieurs années.

De tous ces éléments d'intérêt, je me hâte, pour ne blesser la modestie de personne, de mettre au premier rang la matière elle-même et la nature des questions traitées.

La défense de la religion, l'apologie de la foi catholique, est en effet la grande question du jour, la grande œuvre, le travail par excellence, dont nul ne saurait se désintéresser, au moins comme spectateur donnant l'encouragement de sa présence.

M. l'abbé Dadolle est l'apologiste qu'il nous faut, parce qu'il est de son siècle, plus que cela, il est de son moment. Point de vue et manière, tout est actuel dans sa réponse aux accusations et aux négations contemporaines.

Sur la base précédemment établie en deux années successives, de la réalité du surnaturel, puis de la divinité de Jésus-Christ, notre philosophe chrétien pose maintenant l'Église, qu'il étudie cette année dans ses rapports avec l'État.

On trouve là la solution profonde et claire, des difficultés les plus vivantes.

Tout lecteur de *L'Éclair*, nous l'espérons, ira en juger par lui-même. UN AUDITEUR.

Un drapeau qu'on cache dans sa poche, ce n'est pas un drapeau, c'est un mouchoir.
EMILE DE GIRARDIN.

La Guerre en Birmanie

L'expédition anglaise dirigée contre la Birmanie vient d'être marquée par un événement décisif. Les Anglais sont entrés dans la capitale à Mandalay, il y a peu de jours. On peut, dès à présent, considérer la conquête du pays comme assurée et ajouter un nom à la liste déjà si longue des possessions britanniques d'outre-mer.

Le voisinage du Tonkin rend cette campagne fort intéressante au point de vue français.

La Birmanie est un grand royaume indépendant, plus vaste que l'Annam et le Tonkin et qui s'étendrait, s'il était dans son intégrité, le long du golfe du Bengale sur une très grande étendue de côtes. Elle est actuellement gouvernée par le roi Thibô que les journaux anglais surtout, représentent comme un tyran soumettant son peuple au despotisme le plus sanguinaire. Ce souverain entretient cependant des relations avec les principales puissances maritimes, et la France vient de conclure un traité de commerce avec lui.

Il y a déjà fort longtemps que l'Angleterre se proposait d'annexer la Birmanie à son immense empire indien. En 1825, une première guerre éclata et le général anglais sir A. Campbell, remontant l'Iraouaddy, grand fleuve qui arrose toute la Birmanie et passe à Mandalay remporta sur ses rives deux victoires; la dernière gagnée à Pagharn, à peu de distance de la capitale, lui permit de dicter la paix. Une indemnité de guerre de 25 millions et la cession de l'Arakan, province maritime limitrophe du Bengale furent imposées au vaincu. En 1851, une nouvelle campagne assura aux Anglais la possession de la province de Pégou, qui comprend le Delta de l'Iraouaddy. La Birmanie n'avait plus de côtes; on laissa à l'avenir la tâche de l'absorption de l'intérieur du pays.

Il y avait environ trente-cinq ans que l'Angleterre attendait son heure. A voir toutes les difficultés qui l'assaillent aujourd'hui : l'insurrection soudanaise, la délimitation de l'Afghanistan, la crise irlandaise, la question d'Orient, les embarras financiers, il semblait raisonnable de croire que cette heure n'eût pas encore sonnée. C'est cependant le moment que son gouvernement a choisi. Il voyait depuis quelques années d'un œil jaloux l'établissement de la domination française au Tonkin, et il a voulu, suivant sa tradition constante, se trouver à temps en face de l'influence rivale pour la contrebalancer de toutes ses forces. Il a craint que les Français n'arrivassent à nouer des relations suivies avec la Chine et à créer un

commerce florissant avec le Yunnan et les riches provinces méridionales du céleste Empire. La France devenait aussi la voisine immédiate de la Birmanie, et pouvait lui prêter appui contre l'ingérence britannique.

Aussi, les Anglais n'ont-ils pas hésité; devant ce pressant danger, ils ont saisi le plus futile prétexte d'intervention, tel notamment que le cérémonial trop compliqué imposé à l'ambassadeur anglais, et, après le refus opposé à leur ultimatum, ils ont envahi les États du roi Thibô qu'ils auront bientôt détrôné. Maîtres incontestés de la Birmanie, ils assureront à leur domaine indien, notablement agrandi, des débouchés commerciaux importants du côté de la Chine. Plusieurs fleuves chinois traversent en effet la Birmanie, après avoir arrosé des provinces plus riches que les confins montagneux du Thibet, seuls points communs jusqu'alors entre les Indes et la Chine. D'ailleurs, devenus voisins du Tonkin, ils pourront nous y susciter tout à l'aise mille embarras, exciter les hordes de pillards et gêner le plus possible les autorités françaises.

Dans cet événement qui ne nous présage, on le voit, rien de bon, il y a, nous devons le reconnaître, un enseignement dont notre gouvernement devrait bien faire son profit pour l'avenir, et qui achève de dévoiler dans le passé toute son incapacité.

Malgré le faible effectif de leurs troupes et la difficulté de les déplacer sans compromettre leur sécurité, les Anglais ont compris que l'action une fois décidée, devait être énergique et prompte. Leur sens pratique leur a montré, comme aussi notre triste expérience, les dangers formidables des envois successifs de troupes insuffisantes qui s'épuisent sans avancer en attendant des renforts.

Contre un ennemi qui n'a pas derrière lui comme le Tonkin, pour remplir ses vides, les masses innombrables vomies par la Chine, ils ont envoyé toute une flottille et un corps d'armée d'environ 10.000 hommes munis d'un puissant matériel. On peut croire que malgré les efforts du roi Thibô qui vient seulement de songer à lever 25.000 hommes, l'expédition anglaise ne mettra pas longtemps à compléter l'occupation des points principaux du pays. Après la prise de Menhla, petite ville fortifiée sur l'Iraouaddy, l'armée du général Prendergast a pu arriver sous les murs de Mandalay, sans avoir subi de pertes sérieuses. Au moment où elle s'en est emparée, le roi n'avait pas encore songé à inquiéter la colonie européenne. Quant à l'organisation de la défense du pays, elle paraît très incomplète, à en juger par les rapides progrès des Anglais.

ANDRÉ.

MARCHÉS

Marché moins actif et moins vivant encore que la semaine passée. La fermété que nous signalions dans notre dernier numéro semble fléchir, et le détenteur paraît plus disposé à vendre même à la baisse. Tant de question, en effet, assombrissent l'avenir. La question d'Orient... que produira-t-elle, qu'en sortira-t-il? Et les droits de douanes sur les céréales, actuellement de nouveau sur le tapis. La marche des affaires est de plus en plus désorientée, et chacun cherche à tâtons la route qu'il doit suivre. Le commerce au contraire garde ses stocks, il espère toujours pour le printemps prochain, il compte sur les surtaxes, il spéculé quelque peu sur l'imprévu politique.

GRAINS

Blés du Dauphiné.	21 75 à 22 »
— Lyonnais.	21 75 22 »
Les 100 kilog. rendus à Lyon.	
Blés de Bresse.	21 75 à 22 »
Blés du Bourbonnais.	22 25 à 22 50
— Nivernais.	22 50 à 22 75
— Bourgogne.	22 50 à 22 75
Farines. — Tendances faibles, vente peu facile, les prix sont cependant peu changés.	
Farine de commerce 1 ^{er} choix, les 125 k. 43 » à 44 »	
— 1 ^{re} ordinaire.	41 » à 42 50
— — — — —	37 » à 38 50
— de boulangerie 1 ^{re}	45 » à 47 50
— — — — —	38 » à 38 50

Sons. — Offres nombreuses, prix faible, sans changement. Gros sons 1^{ers} 10,50 à 11; ordinaires, 10,25 à 10,75; recoups, 10,50, fleurages blancs, 14 à 14,25; fleurages bis, 12,50 à 13,25.

Avouines. — Bonne vente, prix toujours bien tenus, comme suit :

Avouines du Dauphiné.	» » à » »
Bresse.	» » à » »
Bourbonnais.	18 50 à 19 »
Bourgogne.	18 50 à 18 75
De Gray.	17 25 à 17 50

Seigle. — En baisse continue : les prix actuels sont de 13,75 et 14,25 les 100 kil. rendus à domicile.

FOURRAGES

Vente ordinaire et sans aucun changement de prix.	
Foin de pays.	les 125 k. 11 » à 11 50
— de Bourgogne.	13 50 à 13 25
Paille de froment.	7 50 à 7 75
— de seigle.	7 » à 7 50
— d'avoine.	7 50 à 8 »
Regains.	9 50 à » »
Luzerne.	10 » à 10 50
Esparcettes.	9 50 à 10 »

BESTIAUX

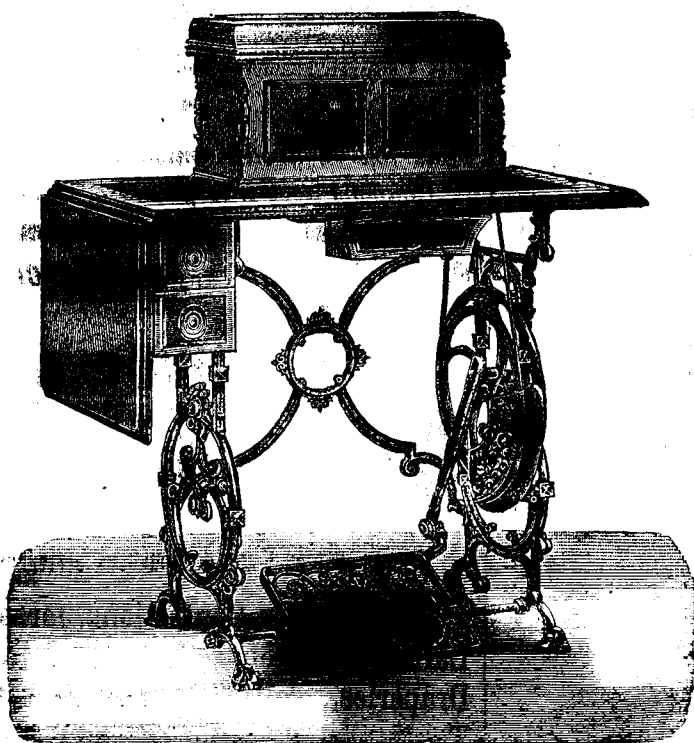
Bœufs. — Mardi 1^{er} décembre. Vente facile et de bonne allure, près de 600 têtes amenées se sont vendues de 145 à 145 fr. 60 seulement n'ont pas trouvé preneur. Veaux. — 360 veaux se sont vendus de 104 à 115 fr. les 100 kil.
Porcs. — Il y avait 1.460 porcs sur lesquels 1.400 ont été vendus. Le marché étant moins approvisionné, les prix ont haussé de 2 à 3 fr. les prix extrêmes payés ont été de 95 à 110 fr.

THUR. LEP.

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PLACE AU B. N. 10.

LA NEW-ORLÉANS
MODÈLE TYPE DE LA MACHINE A BRAS ÉLEVÉ



Tout ce que l'art mécanique appliqué à l'industrie de la machine à coudre a produit de meilleur et de plus nouveau est réuni dans cette machine hors ligne.

Seule Maison de Vente pour la France et l'Algérie
61, rue de la République et 7, place de la Charité à Lyon

LA RÉPUBLIQUE SE DÉMASQUE

Brochure par Léo Taxil (Gabriel Jogand)
BROCHURE D'ACTUALITÉ ET DE PROPAGANDE
S'adresser dans nos Bureaux

Lyon - Revue

Illustrations dans le texte par E. Froment
Directeur, Félix DESVERNAV

Sommaire du 55^{me} numéro. — Dessin frontispice : Lyon ancien : Vieux Pont de Pierre, d'après eau-forte de H. Leymarie.

Poésie: Bourbon, chanson créole, mise en vers par Élysée Pélagaud. Noël et chansons en patois lyonnais. — 1^o Noël lyonnais, publiés avec une étude et des notes par Edouard Philipon.

Autour de Lyon : Dix-septième promenade : En chemin de fer jusqu'à Tassin. — A pied : Saint-Genis-les-Ollières, Grézieux-la-Varenne, Vaugneray, la Coursière d'Yzeron, Duerne et Aveyse, le séminaire de l'Argentière. Retour par le chemin de fer. — par le baron Raverat. Congrès archéologique de France. — Compte rendu des réunions qu'il a tenues dans la salle de la Diana, à Montbrison.

Beaux-Arts : Inauguration du buste de Saint-Jean, peintre de fleurs, à Millery (Rhône), compte rendu par Félix Desvernay.

Nécrologie : M. Michel Dumas, peintre, directeur de l'École des Beaux-Arts de Lyon, par Emmanuel Vingtrignier.

Nos Lyonnais à l'exposition d'Anvers. Bibliographie lyonnaise : Cartulaire lyonnais, — suite de documents inédits pour servir à l'histoire de notre province et celle de la Dombes, Bresse et Bugey, publiés et recueillis par M. Guigue, — compte rendu par C. B.

Chronique. — Le prix de Rome, 2^e grand prix à M. Tollet de Lyon; un Tableau lyonnais, souvenir de Louise Labé, par Régnier; M. Georges Cogordan; Récompenses; Distinctions; Décorations; Un portrait par M. Jubien.

Nécrologie. — MM. Edouard Vacheron, Jules Olivier, Alexis Rousset.

Sommaire du 56^{me} numéro. — Poésie. — La Sieste, croquis de moisson, à Joséphin Soulayr, sonnet par Antonin Bunand.

HISTOIRE D'HENRI V

PAR ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN
1 vol. in-8, de VIII-516 pages

Avec cette épigraphe : « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. » P. IX.

Se trouve dans nos Bureaux

RIVIER SŒURS

80, rue de l'Hôtel-de-Ville, 80

Rue Centrale, 43

GRANDE CHAPELLE
GRAND CHOIX
DE
CHAPEAUX, COIFFURES
EN TOUTES SORTES
Pour Hommes, Dames et Enfants
PRIX EXCEPTIONNELS

OCCASION RARE

A CÉDER DE SUITE

BEAU MAGASIN
De couronnes mortuaires et articles de piété
Grand logement dans le magasin
LOCATION 1.600 FR.
S'adresser
AGENCE SUCHET
Passage de l'Hôtel-Dieu, 5

HOTEL DE ROME
LYON

Rue du Peyrat, 4 (Bellocour)
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
par son
CONFORTABLE ET SES PRIX MODÉRÉS

UN JEUNE HOMME de 17 ans connaissant la draperie, désire trouver un emploi, bonnes références, s'adresser au bureau du Journal.

L'ANGE CONSOLATEUR

MESSAGER DE L'HEURE SAINTE
REVUE BI-MENSUELLE
Fondée par un Comité de Prêtres
Honorée de la haute approbation de Mgr l'Évêque de Montpellier

PRIX DE L'ABONNEMENT : 5 FR.
ON S'ABONNE
à AGDE (Hérault) rue des Muses, 24

AU CANON D'OR

10, rue Bellecordière
BON-GARCIN
Fabrique de malles
En tous genres, Sacs de voyage
Gibecières Cartables